

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2018

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 27 Janvier 2016 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, comprenant le bilan au 31 mars 2018, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 70,131,975 dinars et une somme distribuable de la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2018 de 717,651 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises, Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité », Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit, Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2018 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 2-2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

Nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs.

En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 16 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes :
Samir Labidi

BILAN
au 31 Mars 2018
(Unité : 1000 TND)

	Notes	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille – titres	3-1	49 475,030	51 902,567	52 085,483
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		2 113,402	3 506,872	1 086,215
b - Obligations et Valeurs assimilées		47 361,628	48 395,695	50 999,268
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		20 656,945	18 813,749	13 075,728
a - Placement monétaires	3-3	12 968,514	10 366,620	6 964,748
b – Disponibilités	3-11	7 688,431	8 447,129	6 110,980
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		70 131,975	70 716,316	65 161,211
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	134,012	134,090	162,592
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	45,871	96,540	41,601
TOTAL PASSIF		179,883	230,630	204,193
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 –Capital	3-5	66 555,123	67 240,608	62 442,160
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	3 396,969	3 245,078	2 514,858
a - Sommes distrib des exercices antérieurs		2 679,318	2 643,873	0,063
b - Sommes distribuables de la période		717,651	601,205	2 514,795
ACTIF NET		69 952,092	70 485,686	64 957,018
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		70 131,975	70 716,316	65 161,211

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01^{er} Janvier au 31 Mars 2018
(Unité : 1000 TND)

	Notes	<i>Période du</i> 01/01/2018 <i>Au</i> 31/03/2018	<i>Période du</i> 01/01/2017 <i>Au</i> 31/03/2017	<i>Période du</i> 01/01/2017 <i>Au</i> 31/12/2017
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	3-2	634,891	569,176	2 500,788
a - Dividendes		-	-	65,603
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		634,891	569,176	2 435,185
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	185,397	190,482	999,332
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		820,288	759,658	3 500,120
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	134,012	134,090	572,396
REVENU NET DES PLACEMENTS		686,276	625,568	2 927,724
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	26,963	77,397	306,482
RESULTAT D'EXPLOITATION		659,313	548,171	2 621,242
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		58,338	53,034	- 106,447
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		717,651	601,205	2 514,795
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 58,338	-53,034	106,447
* Variation des +/- values potentielles sur titres		24,933	6,762	-12,246
* +/- values réalisées sur cession des titres		2,165	25,940	31,138
* Frais de négociation de titres		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		686,411	580,873	2 640,134

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01^{er} Janvier au 31 Mars 2018

(Unité : 1000 TND)

	<i>Période du</i> <i>01/01/2018</i> <i>Au</i> <i>31/03/2018</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2017</i> <i>Au</i> <i>31/03/2017</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2017</i> <i>Au</i> <i>31/12/2017</i>
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation			
a - Résultat d'exploitation	659,313	548,171	2 621,242
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	24,933	6,762	-12,246
c - +/- values réalisées sur cession de titres	2,165	25,940	31,138
d - Frais de négociation de titres	-	-	-
AN 2 - Distribution des dividendes	-	-	2 514,003
AN 3 -Transaction sur le capital			
a – Souscriptions	17 752,707	18 099,528	39 840,436
* Capital	16 955,800	17 315,500	38 410,100
* Régularisation des sommes non distrib	9,057	6,080	5,861
* Régularisations des sommes distrib	787,850	777,948	1 424,475
b – Rachats	13 444,043	6 666,290	33 481,125
* Capital	12 873,500	6 369,200	32 243,000
* Régularisation des sommes non distrib	5,492	2,815	8,034
* Régularisation des sommes distrib	565,051	294,275	1 230,091
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 995,075	12 014,111	6 485,442
AN 4 - Actif Net			
a- En début de période	64 957,018	58 471,576	58 471,576
b - En fin de période	69 952,092	70 485,686	64 957,018
AN 5 - Nombre d'actions			
a- En début de période (mille actions)	624,248	562,577	562,577
b- En fin de période (mille actions)	665,071	672,040	624,248
VALEUR LIQUIDATIVE DEBUT DE PERIODE	104,056	103,935	103,935
(EN DINAR)			
VALEUR LIQUIDATIVE FIN DE PERIODE	105,180	104,883	104,056
(EN DINAR)			
TAUX DE RENDEMENT	1,08%	0,91%	3,90%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETEES AU 31/03/2018

(Unité Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31/03/2018** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation, Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisées en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon.

2-2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilés sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transaction ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions du marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ».

La société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2-3 Evaluation des autres placements:

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidatives, La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable », Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période, Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titre

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2018** à **49,475,030** Dinars, L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	14200	14200,000	14338,050	20,44%	20,50%	
BTA 5,5% octobre 2018	5000	5000,000	5090,272	7,26%	7,28%	
BTA 5,50% mars 2019	9200	9200,000	9247,778	13,19%	13,22%	
Titres émis par des sociétés	484000	32193,400	33023,578	47,09%	47,21%	
AMEN BANK 2011-1	20000	800,000	820,001	1,17%	1,17%	-
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5000	233,200	238,299	0,34%	0,34%	-
EO ATL 2013-1	20000	1200,000	1 261,524	1,80%	1,80%	BBB,
EO ATL 2013-2	5000	300,000	306,485	0,44%	0,44%	BBB,
BH 2009	5000	269,000	271,844	0,39%	0,39%	BBB-
BH 2013-1 FIXE 6,8%	10000	428,000	445,670	0,64%	0,64%	BBB-

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
BH,2013-1VAR TMM+1,8%	10000	428,000	445,855	0,64%	0,64%	BBB-
CHO 2009	2000	50,000	50,605	0,07%	0,07%	BIAT
STB 2010-1 (B)	10000	466,400	466,888	0,67%	0,67%	-
STB SUB 2011	30000	427,800	431,461	0,62%	0,62%	-
EO MODERN LEASING 2012	25000	1000,000	1 005,984	1,43%	1,44%	BBB
UIB 2011-1 catégorie B	20000	1400,000	1 442,143	2,06%	2,06%	-
EO UIB 2012-1	20000	571,000	577,386	0,82%	0,83%	-
AIL 2013-1	15000	300,000	314,038	0,45%	0,45%	A+
UBCI 2013-1	10000	600,000	627,275	0,89%	0,90%	-
CIL 2014/2	5,000	200,000	202,032	0,29%	0,29%	BBB-
TUNISIE FACTORING 2014-1	10000	400,000	405,064	0,58%	0,58%	BBB,
Hannibal LEASE 2015-1	2000	120,000	126,805	0,18%	0,18%	BB,
Hannibal LEASE SUB 2015-1	5000	300,000	306,447	0,44%	0,44%	B
ATTIJARI BANK SUB 2015	15000	900,000	922,334	1,32%	1,32%	-
Hannibal LEASE 2015-2	5000	300,000	300,201	0,43%	0,43%	BB
CIL 2016/1	10000	800,000	842,082	1,20%	1,20%	BBB-
ATL 2015-2	10000	600,000	603,452	0,86%	0,86%	BBB
UNIFACTOR 2015	5000	300,000	301,743	0,43%	0,43%	BB
HANNIBAL LEASE 2016-1	10000	800,000	837,156	1,19%	1,20%	BB
ATL 2016-1	10000	800,000	836,559	1,19%	1,20%	BBB
ATTIJARI LEASING 2016-1	10000	800,000	833,008	1,19%	1,19%	BB+
AMEN BANK SUB 2016-1	20000	2000,000	2043,068	2,91%	2,92%	-
Hannibal LEASE 2016-2	20000	2000,000	2042,670	2,91%	2,92%	BB
TUNISIE LEASING SUB 2016	10000	800,000	804,131	1,15%	1,15%	BB+
EO BTE 2016	10000	800,000	808,564	1,15%	1,16%	-
UIB SUB 2016	10000	800,000	811,029	1,16%	1,16%	-
TUNISIE LEASING 2017/1	20000	2000,000	2101,892	3,00%	3,00%	BBB+

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
BNA SUB 2017-1	10000	1000,000	1051,299	1,50%	1,50%	-
AMEN BANK SUB 2017-1	10000	1000,000	1055,601	1,51%	1,51%	-
ATTIJARI LEASING 2016-2	20000	2000,000	2009,979	2,87%	2,87%	BB+
ATL Subordonné 2017	15000	1500,000	1543,374	2,20%	2,21%	BB
ATB Subordonné 2017	10000	1000,000	1002,654	1,43%	1,43%	-
HL 2017-03	15000	1500,000	1517,630	2,16%	2,17%	BB
Tunisie Leasing 2017-2	10000	1000,000	1009,346	1,44%	1,44%	BBB+
Titres OPCVM	20281	2092,883	2113,402	3,01%	3,02%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	20281	2092,883	2113,402	3,01%	3,02%	-
Total du portefeuille-titres,		48486,283	49475,030	70,55%	70,73%	

La valeur des BTA au 31/03/2018 inclus le reliquat de la décote à amortir pour une valeur de 11,692 Dinars. Les sorties du portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du **01-01-2018** au **31-03-2018**, concernent les remboursements des obligations de société échues et s'élèvent à un total de **3,166,892** Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **634,891 DT** pour la période allant du **01-01-2018** au **31-03-2018**, et se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des BTA	152,949	156,275	627,015
Revenues des titres OPCVM	-	-	65,603
Revenus des obligations	481,942	412,901	1,808,170
Total	634,891	569,176	2,500,788

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2018** à **12968,514 DT** se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% actif	Emetteur
CD 230318/020418 BH (7,61%,10j)	1996,625	1999,662	2,85%	BH
CD250318/040418 BH (7,61%,10j)	2994,937	2998,481	4,28%	BH
CD100318/090418 ML (8,10%,30j)	1491,954	1497,854	2,14%	MODERN LEASING
CD150318/140418 ML (8,10%,30j)	2486,591	2494,189	3,56%	MODERN LEASING
CD060318/150518 UNIFACTOR (8,10%,70j)	1975,191	1984,406	2,83%	UNION FACTORING
CD190318/180418 UNIFACTOR (8,10%,80j)	1989,272	1993,921	2,84%	UNION FACTORING
Total	12934,570	12968,514	18,49%	

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-01-2018** au **31-03-2018** un montant de **185,397 DT** et représente le montant des intérêts courus sur les certificats de dépôt et les placements à terme :

Désignation	Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Intérêts des placements à termes	5,342	8,246	237,903
Intérêts des certificats de dépôts	180,055	182,236	761,429
Total	185,397	190,482	999,332

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital détaillent ainsi : au cours de la période allant du **01-01-2018** au **31-03-2018** ainsi que les mouvements sur le capital au cours la période comparative allant du **01-01-2017** au **31-03-2017** se

Libellé	2018	2017
Capital au 1er Janvier		
Montant	62442,160	56258,341
Nombre d'actions	624248	562577
Nombre d'actionnaires	826	652
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	16955,800	17315,500
Régl des sommes non distribuables	9,057	6,080
Nombre d'actions émises	169558	173155
Rachats effectués		
Montant (nominal)	12873,500	6369,200
Régl des sommes non distribuables	5,492	2,815
Nombre d'actions rachetées	128735	63692
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	24,933	6,762
Plus ou moins-values réalisés sur cession de titres	2,165	25,940
Frais de négociation de titres	-	-
Capital au 31 Mars		
Montant	66555,123	67240,608
Nombre d'actions	665071	672040
Nombre d'actionnaires	830	658

3-6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachats Le solde de ce poste se détaille au **31-03-2018** comme suit :

Désignation	Résultat d'exploitation	Régularisation	Somme distribuable
Sommes distribuables exercice antérieur (Report à nouveau)	2514,858	164,460	2679,318
Sommes distribuables exercice en cours	659,313	58,338	717,651
Total	3174,171	222,798	3396,969

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2018** à **134,012 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Rémunération du gestionnaire à payer	23,649	23,663	25,439
Rémunération du distributeur à payer	110,363	110,427	137,153
Total	134,012	134,090	162,592

3-8 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2018** à **45,871 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Etat retenues à la source	85	-	84
Honoraires du commissaire aux comptes	22,162	21,248	18,825
Redevances CMF à régler	5,582	5,724	6,039
Autres charges AGO amortis*	- 1,350	3,579	-
TCL à payer	1,272	594	1,653
Jetons de présence	18,120	19,862	15,000
Contribution Exceptionnelle	-	45,533	-
Total	45,871	96,540	41,601

* L'abonnement des charges d'AGO au 31/03/2018 fait ressortir un solde de 1,218 Dinars, Les frais réellement engagés au 31/03/2018 sont de l'ordre de 2,568 Dinars,

Le solde créditeur correspond aux frais réellement alloués non encore constatés parmi les charges,

3-9 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur calculées conformément aux dispositions des conventions conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ».

La gestion de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST (ex SIFIB BH) Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien .

La banque de l'Habitat assure les fonctions de dépositaire pour la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la banque de l'Habitat perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire.

L'Office Nationale des Postes est désigné distributeur de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortants. Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien à **134,012 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Rémunération du gestionnaire	23,649	23,663	101,011
Rémunération du distributeur	110,363	110,427	471,385
Total	134,012	134,090	572,396

3-10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, la TCL, l'impôt et taxes et versements assimilés, Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-01-2018** au **31-03-2018** à **26,963 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Redevances CMF	15,766	15,775	67,341
Honoraires du commissaire aux comptes	5,034	5,598	22,703
Autres charges AGO amortis	1,218	3,807	7,863
T CL	1,813	1,821	8,913
Jetons de présence	3,120	4,863	15,000
Autres charges *	12	-	-
Contribution conjoncturelle	-	45,533	184,662
Total	26,963	77,397	306,482

* La VL du 26/02/2018 a été publiée à tort avec une majoration de 4 millimes, l'impact net de cette erreur a engendré une charge supplémentaire de 12 dinars jugée non significative,

3-11 Disponibilités :

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au **31-03-2018** à **7,688,431 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Dépôts à vue	7688,431	3441,397	6110,980
Placements à terme	-	5005,732	-
Total	7688,431	8447,129	6110,980